

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères de la Basse Ardèche



sictoba

# Rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers

Selon le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015

2020

# SOMMAIRE

<b>I. LES INDICATEURS TECHNIQUES</b>	p3
A. INDICATEURS RELATIFS À LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS	p3
1. Territoire desservi	p3
2. La collecte sélective	p4
3. Les déchetteries et le service des encombrants	p6
B. INDICATEURS RELATIFS AU TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS	p11
1. Localisation des unités de traitement des déchets ménagers	p11
2. Le traitement des déchets ultimes	p12
3. Gestion des déchets verts	p14
4. La généralisation du compostage	p16
5. La prévention	p17
6. Mesures pour la santé et l'environnement	p18
C. SCHÉMA DE SYNTHÈSE	p19
<b>II. LES INDICATEURS FINANCIERS</b>	p20
A. LES MODALITÉS D'EXPLOITATION	p20
B. LES DÉPENSES ET LEUR FINANCEMENT	p21
1. Le financement des services	p21
a) Modalités	p21
b) Prestations rémunérées à des entreprises	p21
c) Principaux marchés passés en 2020	p22
2. Budgets et coûts du service	p25
a) Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement	p25
b) Le coût aidé	p26
c) Le financement du service	p27
3. Structure des coûts	p28
a) Nature des charges	p28
b) Nature des produits	p29
4. Coût des différents flux de déchets	p30
a) Part relative des flux dans le coût	p30
b) Couverture des charges par les produits par flux	p31
c) Coût des différents flux	p31
5. Évolution des coûts	p33

# I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

Le SICTOBA est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale qui exerce la compétence traitement des ordures ménagères. Il réalise également la collecte du verre et des encombrants, assure la gestion des déchets verts et des déchetteries. La collecte des ordures ménagères résiduelles et du flux multimatériaux (emballages et papiers en mélange) reste à la charge des EPCI adhérents.

## A. INDICATEURS RELATIFS À LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

### 1. Territoire desservi

Le syndicat comptait 35 283\* habitants en 2020, répartis sur 55 communes de la Basse Ardèche et une commune du Gard. Le territoire est caractérisé par une forte dominante rurale et une influence touristique importante qui a un impact sur la production de déchets et nécessite la mise en place d'une organisation spécifique en termes de moyens humains et matériels durant la période estivale.

#### CDC des Gorges de l'Ardèche

15 142 habitants (au 1/01/20)

Balazuc, Bessas, Chauzon, Grospierres, Labastide-de-Virac, Labeaume, Lagorce, Lanas, Orgnac-l'Aven, Pradons, Rochecolombe, Ruoms, Saint-Alban-Auriolles, Saint-Maurice-d'Ardèche, Saint-Remèze, Salavas, Sampzon, Vagnas et Vallon-Pont-d'Arc et Vogüé.

#### CDC du Pays des Vans en Cévennes

9 240 habitants (au 1/01/20)

Banne, Beaulieu, Berrias-et-Casteljau, Chambonas, Gravières, Les Assions, Les Salelles, Les Vans, Malarce-sur-la-Thines, Malbosc, Montselgues, Saint-André-de-Cruzières, Saint-Paul-le-Jeune, Saint-Pierre-Saint-Jean et Sainte-Marguerite-Lafigère.

#### CDC du Pays Beaume Drobie

8 774 habitants (au 1/01/20)

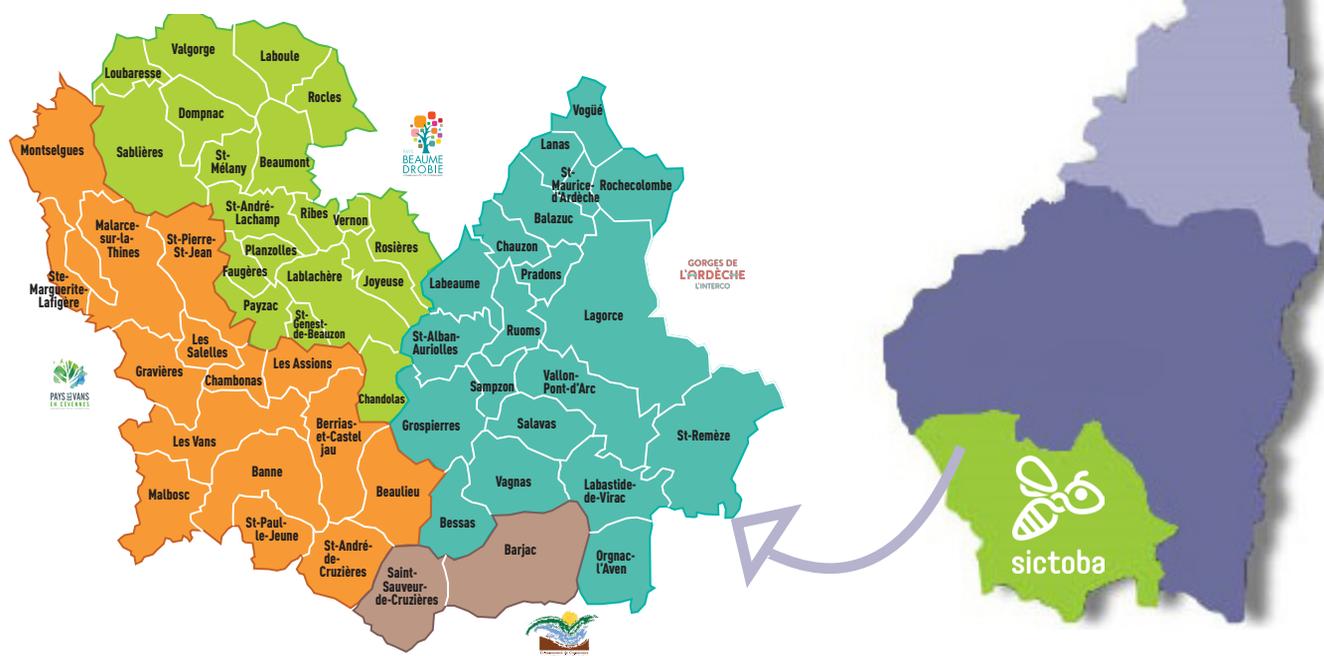
Beaumont, Chandolas, Dompnac, Faugères, Joyeuse, Lablachère, Laboule, Loubresse, Payzac, Planzolles, Ribes, Rocles, Rosières, Sablières, Saint-André-Lachamp, Saint-Genest-de-Beauzon, Saint-Mélany, Valgorge et Vernon.

#### CDC de Cèze Cévennes

2 127 habitants (au 1/01/20)

Barjac et Saint-Sauveur-de-Cruzières.

\*Population légale INSEE 2020 (recensement 2017)



## 2. La collecte sélective

La collecte sélective concerne toutes les communes du territoire du SICTOBA ainsi que tous les établissements touristiques. Elle consiste à collecter séparément les matériaux recyclables comme le verre, les papiers et les emballages ménagers recyclables.

### a) Modes et fréquences de collecte du verre et des multimatériaux (emballages ménagers et papiers en mélange)

La collecte des emballages et papiers est réalisée depuis 2019 par les Communautés de Communes, le SICTOBA quant à lui assure le tri de ce flux. Celle du verre est toujours réalisée par le SICTOBA avec un zonage du territoire adapté aux contraintes de collecte.

	Equipements	Zone concernée	Fréquence de collecte	Collecteur	Centre de tri	Repreneur	Devenir
Collecte du verre	479 Colonnes	Les communes de plaine et les établissements touristiques	Tournées régulières et interventions sur demande téléphonique	GUERIN Logistique (42)	IPAQ Lavilledieu (07)	BSN Labégude (07)	Fabrication de bouteilles en verre
	220 Bacs roulants operculés verts de 660l	Les communes de montagne	Tournées régulières	Plancher Lavilledieu (07)			



## b) Les résultats de la collecte sélective : verre, emballages ménagers et papiers

En 2020, 8376.82 tonnes d'OMR ont été enfouies, soit une baisse de 6.13% par rapport à 2019. Depuis 2019, les tonnages d'OMR ont fortement baissé et ce pour 3 raisons : le passage à l'Extension des Consignes de Tri en 2019, le projet de Redevance Incitative sur le territoire de la CC des Gorges de l'Ardèche et les OMR provenant certains campings et établissements touristiques qui ne sont plus pris en charge par le service public.

Cette baisse des ordures ménagères s'est accompagnée depuis 2019 d'une forte augmentation des tonnages de collecte sélective collectés. On observe également une augmentation des tonnages du verre de 4.67 % par rapport à 2019 et augmentation des tonnages du flux multimatériaux de 8.26% par rapport à 2019.

Les performances de collecte du flux multimatériaux sont à nuancer car le taux de refus dans ce flux a fortement augmenté en 2020. Il a atteint le taux record de 33.69 % soit +9.72 points par rapport à 2019. L'augmentation du taux de refus s'explique par les difficultés de collecte rencontrées par la CC des Gorges de l'Ardèche.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Verre	1828	1949	2027	1986	2116	2307	2248	2402	2413	2653	2777
Emballages et papiers	1650	1703	1641	1744	1668	1851	1823	1945	2059	2630	2847
Ordures ménagères	11689	11739	11841	11677	12005	12055	11944	11922	12150	8924	8377
<b>Total en tonnes</b>	<b>15167</b>	<b>15391</b>	<b>15509</b>	<b>15407</b>	<b>15789</b>	<b>16213</b>	<b>16015</b>	<b>16269</b>	<b>16622</b>	<b>14207</b>	<b>14001</b>

### Synthèse de la collecte sélective rapportée au poids par habitant et par an

Matériaux	Tonnages valorisés 2019	Kg/hab/an (35 540 hab - Source INSEE)	Tonnages valorisés 2020	Kg/hab/an (35 283 hab - Source INSEE)
Briques alimentaires ELA	70,44	1,98	17,54	0,50
Cartonnettes	429,82	12,1	577,14	16,36
Aluminium	18	0,50	15,60	0,44
Petit aluminium	0	0,00	13	0,37
Acier	103,41	2,91	105,40	2,99
PET Foncé	67,02	1,89	11,60	0,33
PET Clair	170,70	4,80	92,30	2,62
PEHD-PP-PS	108,6	3,06	133,50	3,78
Films	56,5	1,59	14,06	0,40
Papiers	984,20	27,69	402,35	11,40
Gros de magasin	167,36	4,71	226,92	6,43
Verre	2653,41	74,66	2777,35	78,72
<b>Total</b>	<b>4829,12</b>	<b>135,88</b>	<b>4386,76</b>	<b>124,33</b>

Pour la première fois? en raison du taux de refus extrêmement élevé dans le flux multimatériaux (33.69%), la quantité de matériaux recyclés hors verre a baissé de plus de 8% par rapport à 2019.

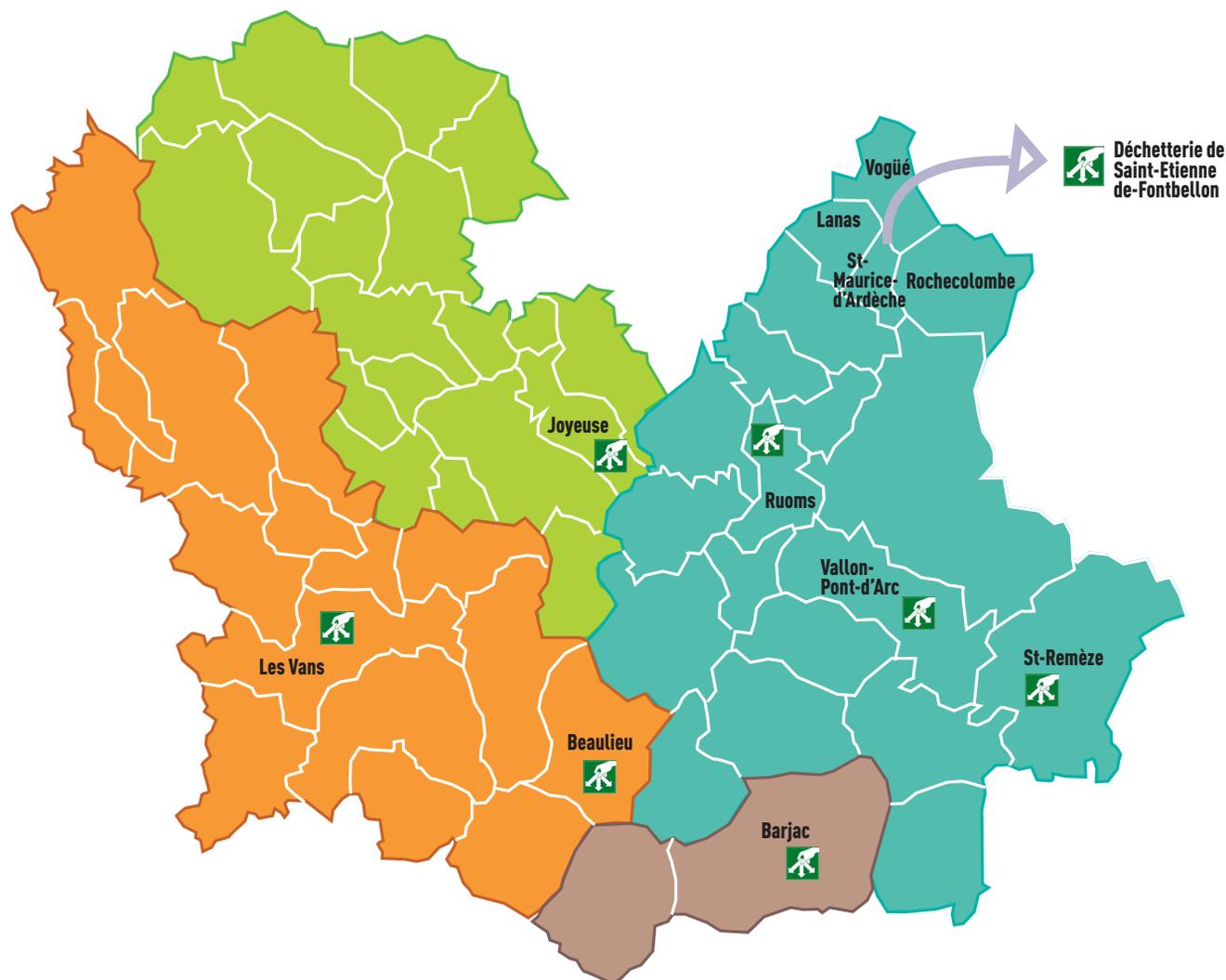
### 3. Les déchetteries et le service des encombrants

Pour lutter contre les dépôts sauvages, un service de collecte des objets encombrants à domicile sur rendez-vous a été mis en place en 1987. Peu à peu, le réseau de déchetteries s'est étendu, la collecte des encombrants est désormais réservée aux usagers ne pouvant pas se rendre sur les déchetteries.

#### a) Les déchetteries

Le SICTOBA compte actuellement sept déchetteries : Beaulieu, Joyeuse, Ruoms, Vallon-Pont-d'Arc, Les Vans, Barjac et Saint-Remèze soit une déchetterie pour 5 040 habitants. C'est nettement plus que la moyenne nationale qui s'élève à une déchetterie pour 14 895 habitants.

Pour les communes de Lanas, Rochecolombe, Saint-Maurice-d'Ardèche et Vogüé, une convention a été passée avec le SIDOMSA pour leur permettre l'accès à la déchetterie de Saint-Etienne-de-Fontbellon. Pour un service de traitement et de valorisation des déchets au plus proche des besoins des usagers, le SICTOBA a réhabilité cinq de ses déchetteries en 2015. En 2020, le syndicat a mis en place une régie pour la gestion des bas de quai de l'ensemble des déchetteries. Désormais, les sept déchetteries font l'objet d'une gestion en régie pour le haut et le bas de quai.



À noter que l'accès aux déchetteries est autorisé pour les habitants et professionnels résidant sur une des communes adhérentes au SICTOBA. Les professionnels sont acceptés sous conditions fixées dans un règlement voté par le Comité Syndical.

## 1) Évolution des tonnages collectés en déchetteries de 2010 à 2020

24 catégories de déchets sont aujourd'hui acceptées sur les déchetteries du SICTOBA.

Matériaux / Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Amiante									10,52	21,18	17,42
Autres métaux					3,49	6,3	9,56	23,14	26,35	29,75	23,22
Batteries			9,32	13,67	15,12	16,14	16,61	15,51	15,16	16,72	17,76
Bois	953,12	1061,4	1126,5	1216	1361,4	1423,1	1447,7	1358	1461,24	1498,9	1248,68
Bois A											51,46
Cartons	543,65	553,26	534,77	544,26	600,51	537,64	622,47	663,48	805,42	760,18	778,64
Déchets verts			1156	1156	1156	1340	1461	1594,5	2378	2959	3820
DEEE	57,24	171,13	200,53	194,3	419,1	386,71	507,25	446,24	420,08	431,09	457,64
ECO DDS						18,9	28,03	38,56	39,61	33,61	42,44
Hors ECO DDS	54,22	51,04	59,91	59,13	40,96	33,27	15,70	18,28	12,58	22,77	22,79
Eco Mobilier (particuliers)						100,36	248,48	578,50	716,61	869,16	807,80
Encombrants	1933,36	2000,66	2084,89	2182,40	2105,50	1942,47	1902,04	1851,97	1900,27	1985	1561,05
Ferrailles	842,82	646,81	566,62	511,11	512,24	519,66	610,32	675,60	659,5	750,6	670,94
Films plastiques						4,2	11	10,12	30,8	47,53	62,20
Gravats	1703,1	1477,7	1502,3	1679,3	1419,2	1534,5	1720,2	1694,4	2069,42	1905,41	1613,67
Huiles de vidange	13,95	12,96	13,99	13,78	12,98	12,98	17,33	18,94	20,18	19,27	13,03
Huiles de friture	6,2	3,87	0,91	1,38	2,58	4	3,92	6,67	7,1	6,55	6,35
Lampes et néons	1,1	0,7	2,37	0,76	0,83	0,9	1,02	0,86	1,54	1,61	0,89
Piles	5,61	5,45	3,32	3,17	4,1	4,06	3,23	3,84	2,96	4,37	3,87
Pneumatiques (Aliapur et hors filière)		4,4	4,75	12,52	10,26	10,26	10,94	19,64	20,24	24,96	21,70
Polystyrène					6,19	16,18	14,66	16,21	17,8	23,24	20,59
Recyclerie						28,54	64,35	81	75	94,98	54,47
Textiles				49,48	62,27	150,16	171,6	181,44	236,1	143,99	109,20
Valdelia						6,3	10,72	6,76	9,54	9,62	6,40
<b>Total général</b>	<b>6124,2</b>	<b>6004,5</b>	<b>7283,4</b>	<b>7649,1</b>	<b>7743,2</b>	<b>8099,1</b>	<b>8900,2</b>	<b>9305,9</b>	<b>10936,02</b>	<b>11659,74</b>	<b>11432,21</b>
<b>Années</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
<b>Taux de recyclage</b>	<b>67,45%</b>	<b>65,74%</b>	<b>64,79%</b>	<b>72,23%</b>	<b>72,03%</b>	<b>75,12%</b>	<b>77,91%</b>	<b>79,24%</b>	<b>81,88%</b>	<b>82,13%</b>	<b>85,43%</b>

Les tonnages de déchets collectés en déchetterie sont en légère baisse cette année du fait de la fermeture de l'ensemble des déchetteries pendant huit semaines durant le premier confinement lié à la pandémie de COVID.

Il est important de noter que le taux de recyclage en déchetterie augmente encore (85,43%) soit 3,3 points de plus qu'en 2019.

## 2) Tonnage des principaux matériaux collectés par déchetteries en 2020

	BARJAC	BEAULIEU	JOYEUSE	LES VANS	RUOMS	ST REMÈZE	VALLON	Total général
AMIANTE			5,08	4,62	4,38		3,34	17,42
AUTRES MÉTAUX	3,32	3,32	3,32	3,32	3,32	3,32	3,32	23,22
BATTERIES	2,54	2,54	2,54	2,54	2,54	2,54	2,54	17,76
BOIS	158,56	92,86	205,66	284,66	201,46	69,36	236,12	1248,68
BOIS A					51,46			51,46
CARTONS Dont 78t CDC BD Dont 262,62t CDC GA	38,76	45,06	44,40	107,58	90,56	8,54	103,12	778,64
DÉCHETS VERTS Dont 500t Barjac Dont 565t Les Vans Dont 437t Rosières Dont 375t Ruoms Dont 150t St-Remèze Dont 1793t Vallon								3820
DEEE	52,15	35,69	70,56	116,16	84,45	19,79	78,85	457,64
ECO DDS	5,69	3,78	7,08	10,35	8,54		7,01	42,44
ECO MOBILIER	93,62	64,40	143,02	198,60	168,80		139,36	807,80
ENCOMBRANTS	210,78	115,22	258,33	333,18	289,94	80,28	273,32	1561,05
EXTINCTEURS	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,24
FERRAILLE	79,60	53,38	90,16	161,10	129,12	28,82	128,76	670,94
FILM	8,89	8,89	8,89	8,89	8,89	8,89	8,89	62,20
GRAVATS	223,49	137,60	142,61	375,21	332,39	57,94	344,43	1613,67
HORS ECO DDS	4,71	2,02	3,93	4,88	3,39		3,87	22,79
HUILE MOTEUR	2,00	0,77	2,05	2,74	1,88	1,03	2,56	13,03
HUILE VÉGÉTALE	1,24	0,37	0,83	1,61	1,24	0,00	1,06	6,35
LAMPES	0,13	0,13	0,13	0,13	0,13	0,13	0,13	0,89
PILES	0,41	0,46	0,39	0,71	0,73	0,34	0,84	3,87
PNEUS ALIAPUR							18,02	18,02
PNEUS HORS FILIÈRE							3,68	3,68
POLYSTYRÈNE	2,94	2,94	2,94	2,94	2,94	2,94	2,94	20,59
RECYCLERIE	7,78	7,78	7,78	7,78	7,78	7,78	7,78	54,47
TEXTILES	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60	109,20
VALDELIA					6,40			6,40
<b>Total général</b>	<b>912,23</b>	<b>592,83</b>	<b>1015,32</b>	<b>1642,61</b>	<b>1415,96</b>	<b>457,32</b>	<b>1385,56</b>	<b>11432,69</b>

	Déchetteries concernées	Collecteur	Tri	Traitement	Devenir des déchets
Amiante	Joyeuse, Les Vans, Ruoms, Vallon		RED	Enfouissement "casier amiante"	Enfouissement "casier amiante"
Encombrants	Toutes les déchetteries	SICTOBA	SICTOBA Plancher Environnement	Enfouissement	ISDND SICTOBA ISDND SUEZ Donzère
Ferrailles	Toutes les déchetteries	SICTOBA	Plancher Environnement	NC	Production d'objets en métal
Cartons	Toutes les déchetteries	SICTOBA	Ozil Environnement	NC	Production de cartons ondulés
Bois	Toutes les déchetteries	SICTOBA	Ozil Environnement	NC	Production de panneaux de particules ou valorisation énergétique
Batteries	Toutes les déchetteries	RED Aubenas		NC	Traitement spécifique et recyclage
Piles	Toutes les déchetteries	Corepile		NC	Traitement spécifique et recyclage
Capsules Nespresso	Toutes les déchetteries		Poubelle jaune		Recyclage matière et compostage
Cartouches d'encre	Toutes les déchetteries	Collectors		NC	Recyclage et reconditionnement
Ampoules à économie d'énergie	Toutes les déchetteries	Ecosystem		NC	Recyclage du verre, des métaux et récupération du mercure
Huiles de vidange	Beaulieu, Joyeuse, Les Vans, Ruoms, St-Remèze, Vallon	Volle / Groupe Chimirec		NC	Régénération ou valorisation énergétique
	Barjac	Chimirec Socodéli			
Huiles de friture	Barjac, Beaulieu, Joyeuse, Les Vans, Ruoms, Vallon		Huilétic	NC	Fabrication d'huile de chaîne de tronçonneuse
Déchets ménagers spéciaux	Barjac, Beaulieu, Joyeuse, Les Vans, Ruoms, Vallon	ECO DDS		NC	Traitement spécifique ou valorisation énergétique
		Tredi			Incinération /valorisation
Gravats	Toutes les déchetteries	SICTOBA	SARL Tourne Roland		Valorisation
Textiles	Toutes les déchetteries		L'Atelière	NC	Vente et chiffonerie Recyclage en isolant thermique
			Philtex		
DEEE	Toutes les déchetteries	Ecosystem	Gros électroménager hors froid - PURFER et PRAXY EPUR		Valorisation matière et traitement spécifique
			Gros électroménager froid - SUEZ RVD3E et PURFER FRICOM		
			Petit électroménager - VEOLIA TRIADE, SIBUET ENV et GALLOO		
Déchets verts	Barjac	Interne	Plateforme de compostage	Co-compostage déchets verts	Production de compost / Broyat
	Vallon		Aire de broyage des déchets verts	Compostage avec les déchets organiques de la distillerie de Vallon	
	Rosières, Les Vans			Broyat à destination des agriculteurs et particuliers	
Mobilier des professionnels	Ruoms	Plancher Environnement	Valdelia	NC	Valorisation énergétique ou recyclage
Mobiliers des particuliers	Barjac, Beaulieu, Joyeuse, Les Vans, Ruoms, Vallon	Plancher Environnement	Eco-Mobilier	NC	Valorisation énergétique ou recyclage
Pneumatiques	Vallon		Plancher Environnement	NC	Fabrication de nouveaux produits : gazon synthétique, bitumes,...
Polystyrène	Toutes les déchetteries		Valorsol	Broyage et recyclage	Production de polystyrène
Films plastiques	Toutes les déchetteries	SICTOBA	Ozil Environnement	Recyclage	Recyclage

### 3) La régie des déchetteries en images

Le packmat à l'œuvre à la déchetterie de Barjac



Le camion Ampliroll permettant de transporter les bennes de déchetteries

### b) Service de collecte des encombrants

Le service de collecte des encombrants a été mis en place pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, habitant trop loin des déchetteries existantes ou ayant des objets trop volumineux pour les transporter par leurs propres moyens. L'inscription se fait sur appel téléphonique auprès des services du SICTOBA.

Les tournées sont ensuite organisées en fonction de la quantité de demandes et des communes concernées. Ce service est fermé durant la saison estivale, du 15 juin au 15 septembre.

Avec le développement du réseau de déchetteries, le SICTOBA tente d'optimiser ce service afin qu'il soit utilisé à bon escient. On note en 2020, une diminution des interventions liée à la crise du COVID.

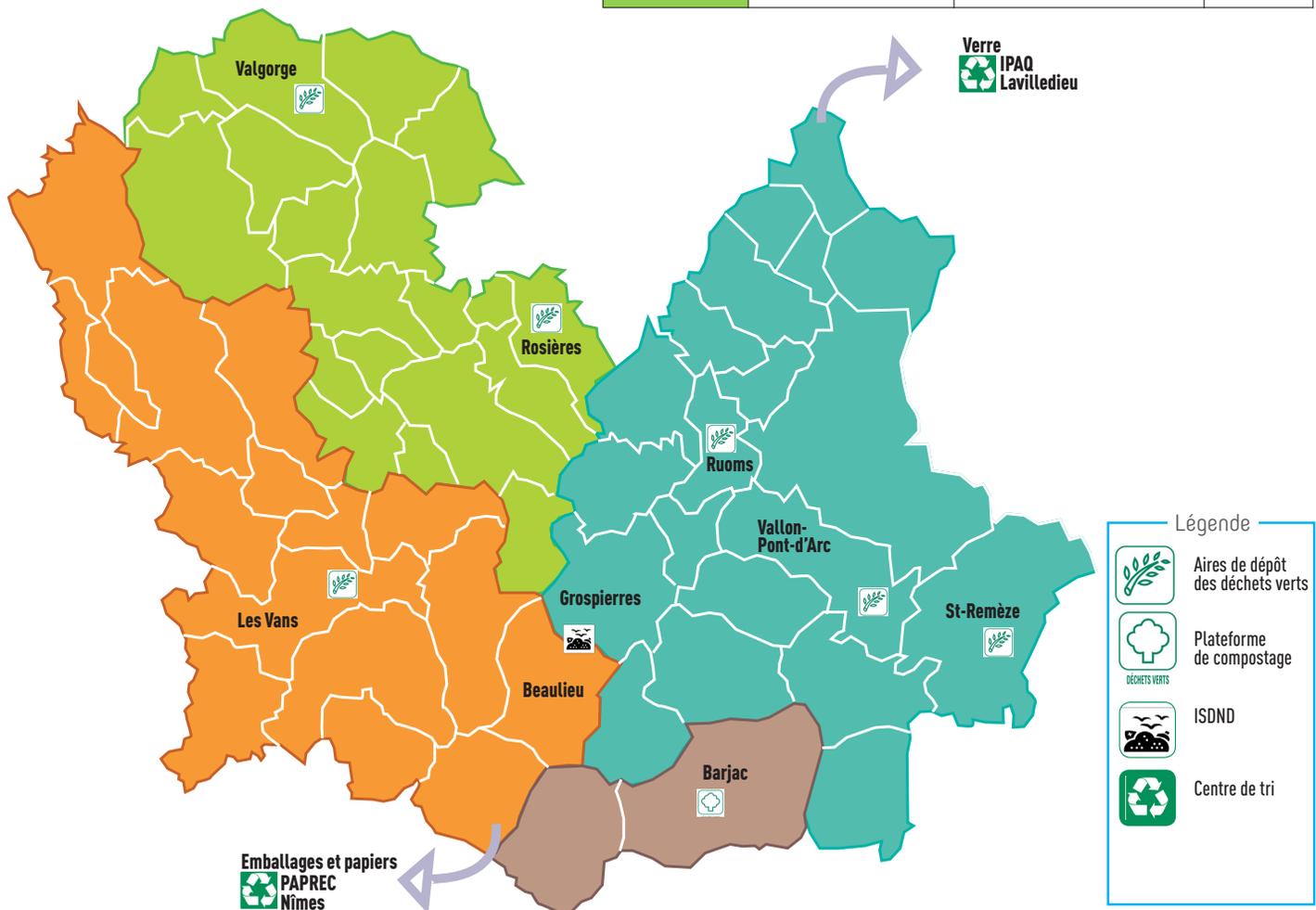
Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'interventions de collecte des encombrants	250	248	221	216	207	206	160

# B. INDICATEURS RELATIFS AU TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

## 1. Localisation des unités de traitement des déchets ménagers

	Unité de traitement	Mode de traitement	Devenir
Déchets ultimes	Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux du SICTOBA. Lieu dit « La Luzerette » Grospièrres (07) Puis ISDND de SUEZ à Donzère	Enfouissement des déchets par compactage	
Plate forme de compostage	Plate forme de compostage du SICTOBA Barjac (30)	Compostage In situ	Compost
Aire de dépôt des déchets verts	Vallon Pont d'Arc, Les Vans, Rosières, Saint-Remèze (gestion : SICTOBA)	Broyage	Valorisation matière locale
	Ruoms (gestion : CDC des Gorges de l'Ardeche et SICTOBA)		
	Valgorge (gestion : Mairie)		

	Collecteur	Centre de tri	Repreneur	Devenir
Verre	GUERIN Logistique (42)	IPAQ Lavilledieu (07)	BSN Labégude (07)	Fabrication de bouteilles en verre
	PLANCHER Lavilledieu (07)			
Multimatériaux (emballages ménagers et papiers)	Communautés de Communes	PAPREC Nîmes (30)	PAPREC Nîmes (30)	NORSKE SKOG (88) Papier recyclé
				Acier : Objets en acier
				Aluminium : Objets en aluminium
				Plastiques : Laine polaire, bac poubelle, pots de fleur, flacons plastiques...
				Cartonnets : Carton ondulé
Compostage	4 600 foyers équipés / 39 sites de compostage de quartier / 80 gros producteurs	Compostage In situ		Compost



## 2. Le traitement des déchets ultimes

### L'ISDND a fermé ses portes

Ouverte en 1976, l'ISDND du SICTOBA située à cheval sur les communes de Grospierres et Beaulieu a accueilli à la mi-septembre les dernières tonnes de déchets ultimes car sa capacité maximale a été atteinte.

L'alvéole 1, la dernière du cinquième casier, doit ensuite faire l'objet d'importants travaux de réhabilitation avec la pose d'une couverture étanche qui sera ensuite recouverte de terre pour une reprise de la végétation. Le système de récupération des gaz sera installé pour pouvoir les traiter à l'aide de la torchère présente sur le site.

Le site entrera ensuite en phase de post-exploitation pour une durée de 20 ans qui sera prolongée par une période de suivi des milieux dont la durée est de 5 ans. Durant cette période de post-exploitation, le syndicat doit assurer l'entretien du site et le contrôle de l'ensemble des paramètres environnementaux. Cette période de post-exploitation sera financée à l'aide d'une provision constituée à partir d'une somme prélevée sur chaque tonne qui a été enfouie dans le casier 5.

### ...Une DSP pour assurer la continuité du service de traitement....

Un contrat de délégation de service public relatif à la création et l'exploitation d'une installation de production de Combustibles Solides de Récupération (CSR) et matières premières secondaires à partir des déchets ménagers, valorisation des fractions extraites et élimination des refus à été signée avec SUEZ, en partenariat avec le syndicat de traitement voisin, le SIDOMSA.

Compte tenu des retards pris dans la construction de la nouvelle unité du fait de la pandémie de COVID, le délégataire SUEZ a proposé aux deux syndicats une solution d'enfouissement sur son site de Donzère (26) dans l'attente de la finalisation des travaux de l'usine prévue pour le printemps 2021.

### ...Le quai de transfert, outil indispensable pour la nouvelle organisation de la gestion des déchets.

Les travaux de ce nouvel outil de gestion de nos déchets se sont achevés au mois de juin.

Dans un premier temps, seuls les emballages et papiers collectés en mélange ont été accueillis sur le site pour être transférés vers le centre de tri PAPREC à Nîmes.

Ce n'est qu'à compter de la fermeture de l'alvéole 1, à la mi-septembre, que le quai a accueilli les ordures ménagères ultimes qui, dans l'attente de l'ouverture de la nouvelle unité de tri et valorisation à Lavilledieu, ont été évacués vers l'ISDND de Donzère.

Le quai de transfert du SICTOBA est composé de quatre trémies dans lesquelles les bennes de collecte des Communautés de communes adhérentes viennent déverser les déchets ménagers ultimes ou les emballages et papiers.

En contrebas de ces trémies, des bennes de type FMA de 90 m<sup>3</sup> de volume recueillent les déchets collectés. Ces bennes à fond mouvant permettent un remplissage optimisé afin de limiter le nombre de trajets vers les exutoires.

Le syndicat a dû faire l'acquisition en 2019 de six bennes FMA, d'un tracteur d'occasion et loue un tracteur supplémentaire.

Deux chauffeurs embauchés par le syndicat sont chargés de transporter les différents déchets vers leurs exutoires respectifs.

L'année 2020 est une année de mise en route pour ce nouveau service assuré en régie.

## Evolution du tonnage d'ordures ménagères enfouies

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Tonnage	11689	11739	11841	11677	12005	12005	11944	11922	12150	24352*	20446**

\*Dont 13 736 tonnes issues du SIDOMSA

\*\*Dont 11 143 tonnes issues du SIDOMSA

50% du tonnage total est produit de juin à septembre

Ce pic estival implique une gestion spécifique avec du matériel dimensionné pour recevoir ces tonnages. Quelques aménagements ont également été réalisés pour faciliter l'accueil des déchets du SIDOMSA : création d'une aire de retournement en enrobé pour les FMA et aménagement d'une rampe de dépotage.

On constate ces dernières années une baisse du ratio d'OMR produites en kg/hab/an, ce qui signifie que les habitants du SICTOBA font des efforts significatifs en termes de réduction des déchets.



Les FMA qui permettent de transporter les déchets au départ du quai de transfert

Le quai de transfert en service depuis septembre 2020



### 3. Gestion des déchets verts

Le comité syndical du 29 mai 2013 a validé le scénario «prévention et compostage de proximité». Ce scénario est basé sur la réduction des déchets verts à la source et l'utilisation du broyat comme amendement ou structurant. Cette gestion des déchets verts a été mise en lien avec l'opération de généralisation du compostage par la mise en place de filière locale de valorisation de broyats.

Il a pour objectif de répondre à un enjeu de santé publique en limitant la pratique de brûlage des déchets verts et à un enjeu agronomique par le retour de la matière organique dans les sols.

Ce scénario s'appuie sur l'existant et la mise en place d'actions nouvelles.

#### a) La plateforme de compostage de Barjac

La plateforme de compostage des déchets verts et cartons créée en 2001 est située sur la commune de Barjac. Elle est constituée d'une aire de 2 300 m<sup>2</sup> d'enrobé étanche et a été dimensionnée pour une capacité théorique de 700 tonnes par an de déchets à composter. Elle traite actuellement les déchets verts des communes environnantes, cela représentait 500 tonnes en 2020. À partir des déchets récupérés, l'objectif est la production d'un compost de qualité.

Des analyses sont régulièrement effectuées pour vérifier la conformité du compost par rapport aux normes en vigueur. Le compost produit sur l'aire est proposé à la vente aux usagers aux tarifs suivants :  
- 2€ les 50 litres (+70cts le sac) de compost ou 23€ le m<sup>3</sup>.

La filière technique est la suivante :



Broyage des déchets verts sur l'aire de Barjac

## b) Les aires de dépôt des déchets verts

La réalisation de l'aire de Vallon-Pont-d'Arc date de 2016, elle est située à côté de la déchetterie. Elle permet d'accueillir les déchets verts des usagers dans les meilleures conditions.

Le site est ouvert et gardienné durant 4 demi-journées par semaine.

Le SICTOBA assure le contrôle de la qualité des apports et fait procéder à plusieurs campagnes de broyage durant l'année. Le broyat est ensuite repris par la distillerie qui l'intègre à son compost de rafles de raisin.

En 2020, l'aire de Vallon-Pont-D'arc a accueilli 1 793 tonnes de déchets verts (tonnages estimés).

Les aires des Vans et de Rosières fonctionnent sur le même principe que l'aire de Vallon-Pont-d'Arc à la différence que le broyat est récupéré par les agriculteurs locaux.

Dans ce cadre, une convention de partenariat a été passée entre les agriculteurs et le SICTOBA.

En 2020, les aires des Vans et Rosières ont accueilli respectivement 565 et 437 tonnes de déchets verts (tonnages estimés).

La déchetterie de Saint-Remèze dispose également d'une placette de dépôt aménagée à cet effet.



Opération de broyage sur l'aire des Vans

## c) La placette de dépôt des déchets verts de Valgorge

La placette implantée sur la commune de Valgorge a pour objet de permettre aux habitants de la commune elle-même et des communes limitrophes (Beaumont, Loubaresse, Laboule et Rocles) d'évacuer leurs végétaux dans de bonnes conditions.

## d) Les aides à l'acquisition de broyeurs

Un dispositif d'aides est proposé pour les habitants de résidences principales et secondaires et les services techniques municipaux éloignés des aires de dépôt de déchets verts. Le dispositif est attribué aux particuliers et aux services techniques municipaux de la zone de montagne et dans certains cas aux habitants des communes limitrophes. En 2020, six dossiers ont été acceptés, représentant quatre particuliers et deux groupements de particuliers, afin de subventionner l'achat de broyeurs sur la zone de montagne (11 en 2015, 33 en 2016, 25 en 2017, 14 en 2018 et 5 en 2019).

## 4. La généralisation du compostage

Depuis 2009, le SICTOBA a adopté une politique de généralisation du compostage sur l'ensemble du territoire. Le développement de cette pratique a pour finalité d'atteindre les objectifs de recyclage fixés par le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux et de réduire les quantités de déchets enfouis dans l'ISDND. Cette opération s'appuie sur un développement au niveau du territoire.

Depuis 2010, nous recensons :

- 4700 composteurs individuels distribués,
- 36 aires de compostage de quartier : Labeaume (2), Beaulieu (2), Salavas, Saint-Paul-le-Jeune (2), Joyeuse, Vagnas, Ruoms (4), Rosières, Labastide-de-Virac, Beaumont (2), Barjac, Les Vans, Banne, Planzolles, Grospierres (2), Saint-Alban-Auriolles (3), Chauzon, Saint-André-de-Cruzières, Lanas, Les Salelles, Saint-Remèze (2), Lagorce (3) et Vogüe.
- 80 gros producteurs (campings, restaurants...) équipés en composteurs,
- la mise en place d'un réseau de guides composteurs.

L'estimation du tonnage dévié de l'enfouissement à Grospierres est de l'ordre de 967 tonnes par an.

Détails du calcul :

Compostage individuel (175 kg/foyer/an) : 823 T.

Compostage de quartier (84 kg/foyer/an) : 36 T.

Compostage des gros producteurs : 250 T.



Une aire de compostage de quartier sur la commune de Lagorce

## 5. La prévention

La prévention qu'est-ce que c'est ? La prévention quantitative consiste à éviter ou réduire le volume de déchets, quant à la prévention qualitative elle vise à réduire la nocivité des déchets. Soutenu par l'ADEME, le SICTOBA s'est engagé dès 2010 dans un Programme Local de Prévention (PLP) des déchets qui s'est clôturé en décembre 2015. Ce programme, composé de quinze actions, nous a permis de réduire de 7% la quantité des ordures ménagères et assimilées du SICTOBA en cinq années (soit 26 kg/an/habitants) et ainsi prolonger la durée de vie du site d'enfouissement des ordures ménagères résiduelles situé à Grospierres.

Le PLP a permis de mettre en dynamique les acteurs de notre territoire rural, touristique et partiellement reculé des grands axes de la Vallée du Rhône.

Le SICTOBA a souhaité poursuivre les efforts et développer une démarche exemplaire en termes de réduction des déchets en mettant en œuvre toute l'énergie nécessaire pour orienter, durant les trois prochaines années, son territoire vers le « zéro déchet ».

Le SICTOBA a donc déposé une candidature à l'appel à projet « Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchets » afin d'approfondir les actions développées dans le cadre du Programme Local de Prévention et d'initier de nouvelles orientations pour améliorer l'impact du travail réalisé sur l'ensemble du territoire. Soutenu par les communautés de communes, le SICTOBA s'est aussi porté candidat, en fin d'année 2016, au Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire (CODEC) et a été élu lauréat en 2017.

En 2019, le SICTOBA a mené sa troisième et dernière année d'actions qui sont inscrites au programme du CODEC (actions sur les biodéchets des professionnels, le gaspillage alimentaire, réemploi,...).

En 2020, le SICTOBA a poursuivi certaines actions mises en place dans le cadre des anciens programmes (gourmets bacs, bocaux, ...) et a préparé la mise en place d'un PLPDMA (Plan Local de Prévention et des Déchets Ménagers et Assimilés) en collaboration avec les quatre communautés de communes.

### Exemples d'actions menées en 2020

#### INTERVENTION AUPRÈS DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS DE SALAVAS

Soutien technique et logistique pour la mise en œuvre de leur projet de tri (sélectif, compost, piles, stylos) des déchets à l'école et dans la commune.



#### PRÉVENTION CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Mise en place d'un atelier de cuisine "anti-gaspillage alimentaire" lors de la semaine bleue (semaine des séniors) organisée sur le territoire de la communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes.



## 6. Mesures pour la santé et l'environnement

L'ISDND de Grospièrres dans lequel sont enfouis les déchets ultimes des communes adhérentes a fait l'objet de nombreux travaux de réhabilitation et de mise en conformité :

- construction d'une station de traitement des lixiviats (1998),
- fermeture et réhabilitation des casiers 1,2 et 3 (2001),
- mise en conformité du casier 4 en cours d'exploitation (2001),
- réhabilitation de l'alvéole 1 du casier 4 (2006),
- création de l'alvéole 3 du casier 4 (2006),
- création d'une plateforme de transfert des Ordures Ménagères Résiduelles dans l'attente du casier 5 (2008)
- travaux de réhabilitation de l'alvéole 3 du casier 4 et création du casier n°5 (2009),
- location d'une unité d'ultrafiltration pour l'amélioration du traitement des lixiviats (2010).
- achat d'une unité d'ultrafiltration, après un an et demi de tests qui se sont avérés largement concluants. Les travaux se sont déroulés d'octobre 2011 à février 2012.
- travaux d'aménagement de l'alvéole 2 : une partie de cette alvéole a fait l'objet de travaux de remodelage et de la mise en place d'une couche de matériaux. Ces travaux ont permis de réduire la production de lixiviats, de limiter les envols et d'optimiser la collecte des biogaz.
- Réhabilitation des alvéoles 2 et 3 du casier 5.

En 2020, de nombreux changements sont intervenus :

- Le quai de transfert construit sur le site de l'ISDND a été mis en service dans le courant de l'été. Il accepte les Ordures Ménagères Résiduelles et la collecte sélective des collecteurs publics et privés du territoire. Cette installation a pour but de centraliser les volumes de déchets du territoire en vue de rationaliser le nombre de camions sur les routes.
- L'ISDND est entrée depuis mi-septembre dans sa phase de post-exploitation. Les travaux de réhabilitation de l'alvéole 1 du casier 5 ont démarré.

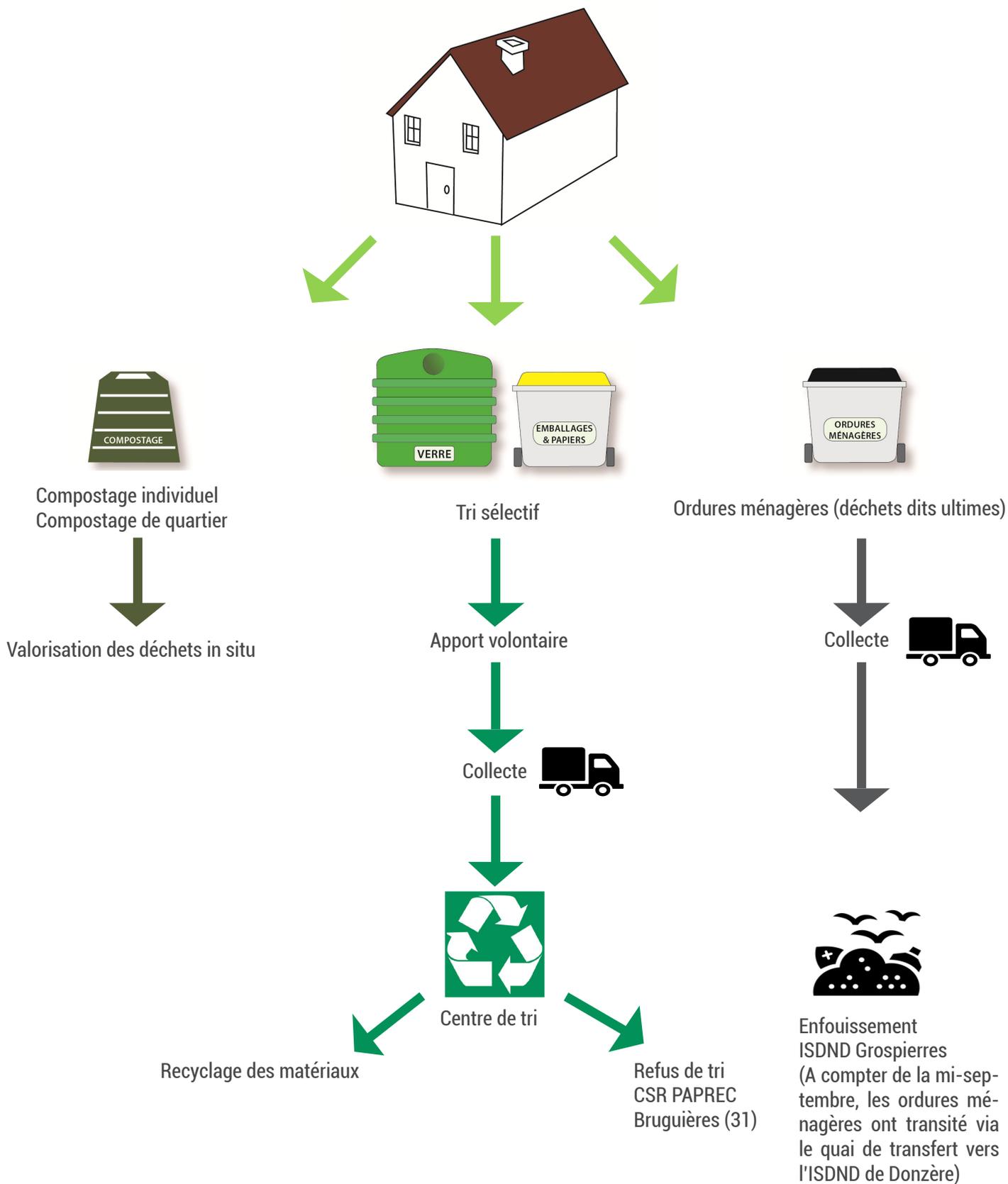
Ces travaux réguliers permettent une bonne intégration paysagère du site dans son environnement ainsi que le respect des prescriptions de l'arrêté préfectoral d'exploitation en vigueur.



Le quai de transfert

# C. SCHÉMA DE SYNTHÈSE

Le schéma suivant donne une vision globale de l'organisation du traitement des ordures ménagères et de la collecte sélective, hors déchetteries, sur le territoire du SICTOBA.



# II. LES INDICATEURS FINANCIERS

## A. LES MODALITÉS D'EXPLOITATION

	Régie syndicale	Marché de prestation de service	Délégation de service public
Exploitation de l'ISDND et de la station de traitement des lixiviats	Personnel du SICTOBA	-	
L'Optimale (traitement des OMR et encombrants)			SUEZ
Plateforme de compostage de Barjac	Personnel du SICTOBA	-	
Aires de dépôt des déchets verts de Vallon-Pont-d'Arc, Les Vans et Rosières	Gardiennage SICTOBA	Broyage : Alliance Environnement	
Collecte du verre	-	GUERIN Logistique PLANCHER ENVIRONNEMENT (Secteur montagne)	
Collecte des objets encombrants	Personnel du SICTOBA	-	
Déchetterie des Vans	Gestion par le SICTOBA du haut et bas de quai	-	
Déchetterie de Barjac		-	
Déchetterie de Beaulieu		-	
Déchetterie de Ruoms		-	
Déchetterie de Vallon-Pont-d'Arc		-	
Déchetterie de Joyeuse		-	
Déchetterie de St-Remèze		-	

# B. LES DÉPENSES ET LEUR FINANCEMENT

## 1. Le financement des services

### a) Les modalités de financement

Le SICTOBA étant un syndicat mixte sans fiscalité propre, chaque communauté de communes adhérente paye sa quote-part sous forme de participation, au prorata du service rendu selon un mode de calcul voté chaque année en Assemblée Syndicale.

Les autres recettes permettant de financer le service sont liées à la revente des matériaux issus des différentes collectes sélectives et à la passation de contrats avec les éco-organismes (CITEO par exemple) dans le cadre de Responsabilités Elargies des Producteurs (REP); celles-ci ne permettant pas d'équilibrer le service.

### b) Prestations rémunérées à des entreprises

Nature prestation	Nom de l'entreprise	Durée du contrat	Échéance *	Montant annuel de prestation en € TTC
Traitement et recyclage des cartons de déchetteries	Ardéchois en recyclage		31/12/2022	8 620
Traitement et recyclage du bois de déchetteries	Ardéchois en recyclage		31/03/2021	99 005,75
Traitement des gravats	Carrière Tourre	6 mois	31/12/2020	2 323,43
Traitement des OMR d'août à décembre	L'Optimale	20ans	19/03/2018	277 119,31
Traitement des encombrants de septembre à décembre	L'Optimale	20ans	19/03/2018	58 021,94
Transfert des encombrants	Plancher Environnement	8 mois	30/04/2021	18 946,35
Transfert et Tri des multimatériaux	Plancher Environnement	6 mois	30/06/2020	46 026,64
	Paprec	10 mois	30/10/2021	559 252,53
Collecte et traitement du verre	GUERIN Logistique	4 ans et 6 mois	31/12/2023	124 824,9
	Plancher Environnement	4 ans et 6 mois	31/12/2023	43 809,23
Prestation broyage des déchets verts	Alliance Environnement	4 ans	31/12/2021	22 785,54
Traitement des Déchets Ménagers Spéciaux (DMS)	TRÉDI	3 ans et 7 mois	31/12/2020	41 378,06
Assistance à l'exploitation de la station de traitement de lixiviats	OVIVE	4 ans	30/04/2022	17 248,08
Traitement de l'amiante (campagnes automnes et printemps)	RED	1 an	31/12/2020	5 457,54
Contrat entretien machines	SAS ACL	1 an	31/12/2020	16 715,20
Transport et traitement du polystyrène	VALORSOL	1 an	31/01/2021	15 391,35

\*La date mentionnée intègre les éventuelles reconductions inscrites dans les contrats.

## c) Principaux marchés passés en 2020

### Marchés de prestations de services

#### - MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE DE PRESTATIONS DE SERVICE D'ASSURANCE POUR LES BESOINS DU SICTOBA

LOT 1 : DOMMAGES AUX BIENS

LOT 2 : RC ET RISQUES ANNEXES

LOT 3 : FLOTTE AUTOMOBILE ET RISQUES ANNEXES

Durée des marchés : 5 ans

Lot n°1 : Dommages aux biens et risques annexes :

Attributaire : SMACL

Montant offre de base : 3,52 € HT/m<sup>2</sup> soit 6 859,69 € TTC/an

Lot n°2 : Responsabilité civile et risques annexes :

Attributaire : SMACL

Montants : Offre de base : taux HT 0,6570% soit 4 647,34 € TTC/an

PSE n°1 : Atteintes à l'environnement : 6 255,08 € TTC/an

PSE n°2 : Protection juridique personne morale : 999,05 € TTC/an

Lot n°3 : Flotte automobile et risques annexes

Attributaire : Cabinet PILLIOT / Compagnie GREAT LAKES INSURANCE SE

Montants : Offre de base avec franchise : 6 988,91 € TTC/an

PSE n°1 : Marchandises transportées : accordée gratuitement

PSE n°2 : Auto collaborateurs : 280 € TTC/an

PSE n°3 : Auto mission élus : 280 € TTC/an

#### - MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE « TRANSPORT DE DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE DÉCHETS DU SICTOBA »

Ce marché concerne la location de camions avec chauffeur pour le transport de différentes catégories de déchets du SICTOBA du quai de transfert situé à Beaulieu vers des installations de traitement.

Durée du marché : 7 mois

Montant : 37 600 € HT

Attributaire : Plancher Environnement

#### - MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE (ACCORD CADRE À BONS DE COMMANDE SANS PUBLICITÉ NI MISE EN CONCURRENCE PRÉALABLE SELON LES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE R. 2122-1° DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE) RELATIF À « TRANSPORT ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX (DMS) DES DÉCHETTERIES ».

Durée du marché : 4 ans

Montant : 162 412 € HT

Attributaire : TREDI

- ADHÉSION À UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ D'UNE PUISSANCE SOUSCRITE INFÉRIEURE OU ÉGALE À 36 KVA.

Le SDE07 est coordonnateur de ce groupement de commandes.

## Marchés de fournitures

Néant.

## Marchés d'études et de maîtrise d'œuvre

- ADHÉSION À UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ VISANT À VALORISER LE COMBUSTIBLE SOLIDE DE RÉCUPÉRATION (CSR).

Ce groupement est constitué par les syndicats SYTRAD, SYPP, SIDOMSA et SICTOBA. Le SYTRAD est le coordonnateur du groupement.

- MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE RELATIF À « MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ALVÉOLE 1 DU CASIER 5 ».

Montant : 39 950 € HT

Attributaire : EODD



Travaux de réhabilitation de l'alvéole 1 du casier 5

## Marché de travaux

### - MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE RELATIF À « TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ALVÉOLE 1 DU CASIER 5 DE L'ISDND DU SICTOBA ».

Ce marché concerne la réhabilitation de l'alvéole 1 du casier 5, la dernière exploitée avant fermeture de l'ISDND prévue en septembre 2020.

Montant : 382 902,69 € HT

Attributaire : Groupement SAS MITHIEUX TP / FLI France

### - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LE TRI DU FLUX MULTIMATÉRIAUX

Un groupement d'autorités concédantes a été constitué avec le SYTRAD et le SYPP dans le cadre de la DSP « Modernisation et gestion partenariale du centre de tri de Portes-lès-Valence ».

L'objet de cette DSP concerne le centre de tri de de Portes-lès-Valence qui devra être agrandi et modernisé et devra d'ici la fin 2021 être en capacité d'accueillir et de trier l'ensemble des emballages et papiers issus des trois syndicats formant le groupement.

Délégataire retenu : ONYX ARA (IF44)

Montant global du contrat : 52 450 492 € HT

Durée de la délégation y compris travaux : 8 ans (fin le 30 juin 2028)



Pose de la première pierre le 14 Août

## 2. Budgets et coûts du service

### a) Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service

Le SICTOBA assure sa mission de service public grâce à 4 budgets :

- **Budget général 2020** : il est dédié aux prestations de traitement des déchets ultimes, à la prévention et à la gestion des déchets verts.

- Fonctionnement : 5 288 882€
- Investissement : 3 020 814€

- **Budget annexe collecte sélective 2020** : il est dédié à l'ensemble de la gestion de la collecte sélective (verre, emballages ménagers et papiers).

- Fonctionnement : 918 819€
- Investissement : 213 939€

- **Budget annexe déchetteries 2020** : il est dédié à l'ensemble de la gestion du réseau des 7 déchetteries du SICTOBA.

- Fonctionnement : 2 676 281€
- Investissement : 2 142 226 €

- **Budget annexe toiture photovoltaïque 2020** : créé en 2020, ce budget est dédié à la gestion des panneaux photovoltaïques situés sur le toit du quai de transfert.

- Fonctionnement : 1 000€
- Investissement : 70 000€

Les contributions versées par les communautés de communes adhérentes permettent d'équilibrer ces trois budgets selon la répartition suivante :

Communauté de communes	Budget général	Budget annexe Collecte Sélective	Budget annexe Déchetteries	Total participations
CDC Beaume Drobie	484 108,50 €	0 €	273 437,68 €	757 546,18 €
CDC Pays des Vans en Cévennes	496 123,38 €	0 €	298 907,45 €	795 030,83 €
CDC Gorges de l'Ardèche	1 197 680,38 €	0 €	693 352,44 €	1 891 032,82 €
CDC Cèze Cévennes	150 861,93 €	0 €	65 460,42 €	216 322,35 €
Total	2 328 774,19 €	0 €	1 331 158 €	3 659 932,19 €

## b) Le coût aidé

Le coût aidé du service public est le coût qui reste à la charge de la collectivité, il est donné en euros TTC :

- par tonne
- à l'habitant : sur les bases de la population légale 2020, soit 35 283 habitants.

### Tableau de synthèse des coûts aidés du service public d'élimination des déchets 2020 (chiffres 2019)

		Tonnages	Coûts en € TTC/tonne	Coûts en € TTC/hab. Population INSEE 35 283 hab. (35 540 hab.)
Traitement des ordures ménagères résiduelles	2020	8 376	105 €	25 €
	2019	8 924	96 €	24 €
Déchets verts : broyage et compostage	2020	3 970	41 €	4,6 €
	2019	2 959	55 €	4,6 €
Collecte verre	2020	2 777	37 €	2,9 €
	2019	2 653	35 €	2,6 €
Tri des flux multimatériaux	2020	2 847	61	4,9 €
	2019	2 630	-21 €	-1,6 €
Déchetteries et collecte des encombrants (hors gravats)	2020	5 480	169 €	26 €
	2019	6 577	193 €	35 €
Totaux	2020	23 450	96 €	64 €
	2019	23 743	96 €	64 €

L'année 2020 se caractérise par deux événements significatifs qui ont impacté la gestion des déchets :

- La crise du COVID ;
- Des tarifs de rachat des matériaux issus du recyclage au plus bas depuis 2019.

#### IMPACTS SUR L'ÉVOLUTION DES COÛTS ENTRE 2019 ET 2020 :

##### Traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) :

L'augmentation du coût de traitement s'explique par le coût supplémentaire généré par le transfert des OMR vers l'ISDND de Donzère suite à la fermeture de l'ISDND de Grospierres.

Cette augmentation est également due à une diminution des recettes car un tonnage moins important de déchets extérieurs été traité sur l'ISDND de Grospierres.

##### Collecte et traitement du verre :

Le coût de traitement à la tonne a augmenté du fait de la diminution importante des recettes : passage de 132 252€ de recettes en 2019 à 37 889€ en 2020.

Le coût à l'habitant a quant à lui augmenté car le coût global du service a augmenté avec +4,7% de tonnage.

##### Tri du flux multimatériaux :

L'augmentation du coût du tri à la tonne est importante suite à une très forte diminution des recettes (-164 120€ par rapport à 2019).

L'évolution du coût à l'habitant est liée à l'augmentation des tonnages et du coût à la tonne ainsi qu'à la dégradation de la qualité du flux collecté.

### Les déchetteries :

La mise en place d'une régie de collecte au 1er janvier 2020 a permis de diminuer les charges de manière significative.

Les tonnages ayant diminués de 14% à cause de la crise du COVID et la baisse du coût à la tonne ont eu pour conséquence une diminution importante du coût à l'habitant.

### Les déchets verts :

Le tonnage a augmenté très fortement (+34%) avec la prise en charge des déchets verts de Ruoms et la crise du COVID. Cette augmentation permet de diminuer l'impact des charges fixes sur le coût de traitement à la tonne qui baisse.

### Bilan global :

Le coût moyen du traitement à la tonne et à l'habitant est stable : l'augmentation constatée sur certaines catégories de déchets est compensée par la diminution importante observée sur les déchetteries.

Les tonnages sont stables : l'augmentation importante du tonnage de déchets verts est compensée par la diminution des OMR et des déchetteries.

## c) Le financement du service

Les contributions versées au SICTOBA par les communautés de communes adhérentes permettent de financer l'ensemble des services effectués par le syndicat. Elles se sont élevées à 3 659 932€ en 2020. Le SICTOBA a pour compétence le traitement des déchets ménagers produits sur son territoire.

À ce titre, il est en charge :

- du traitement des déchets ménagers enfouis sur l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND), à cheval sur les communes de Beaulieu et de Grospierres (fermée mi-septembre).
- de la gestion des déchets encombrants par le biais du réseau des 7 déchetteries.
- de la collecte des encombrants.
- de la gestion des déchets verts avec l'exploitation d'une plateforme de compostage et d'aires de dépôts.

Le SICTOBA est missionné par les E.P.C.I adhérents pour la collecte sélective :

- du verre et des textiles.

Chaque CDC détermine ensuite le mode de financement qu'elle a adopté pour l'ensemble du service rendu (collecte et traitement).

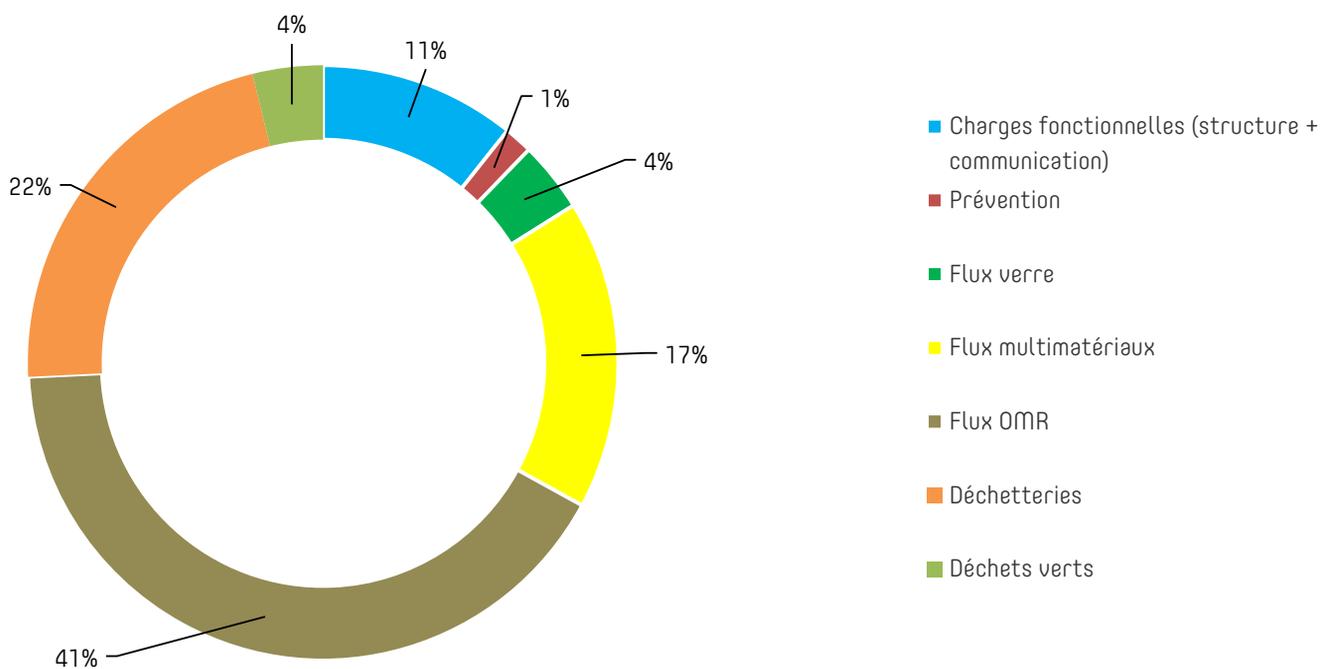
	Mode de financement de la collecte et du traitement des déchets
CDC du Pays Beaume Drobie	Redevance d'enlèvement des ordures ménagères
CDC du Pays des Vans en Cévennes	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et redevance spéciale
CDC des Gorges de l'Ardèche	Redevance d'enlèvement des ordures ménagères
CDC de Cèze Cévennes	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et redevance spéciale

### 3. Structure des coûts

#### a) Nature des charges

Postes des Charges (charges d'amortissement comprises)	En euros	%
Charges fonctionnelles (structure + communication)	448 345 €	11%
Prévention	64 305 €	2%
Flux verre	160 207 €	4%
Flux multimatériaux	702 607 €	17%
Flux OMR	1 723 288 €	41%
Déchetteries	914 006 €	22%
Déchets verts	160 633 €	4%
<b>Total</b>	<b>4 173 391 €</b>	

Poste des charges



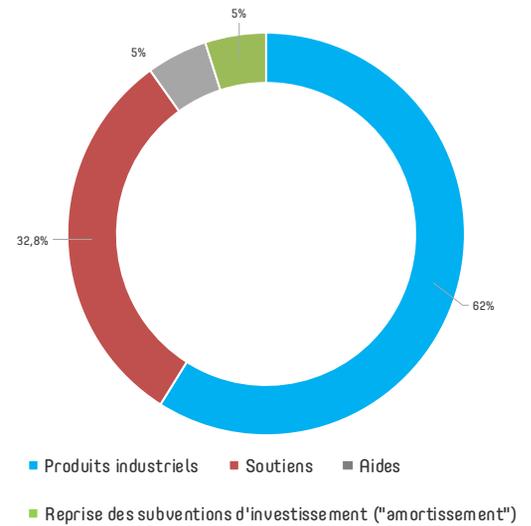
## b) Nature des produits

Sans la contribution des collectivités

	En euros HT	%
Produits industriels	1 322 877 €	62%
Vente de produits et d'énergie	205 750 €	10%
Prestation à des tiers *	1 098 705 €	51%
Autres produits	18 422 €	0,9%
Soutiens	699 760 €	32,8%
Aides, dont :	111 225 €	5%
Reprise des subventions d'investissement ("amortissement")	111 225 €	5%
Subventions de fonctionnement	0 €	0%
Aides	0 €	0%

\* Enfouissement des déchets du SIDOMSA

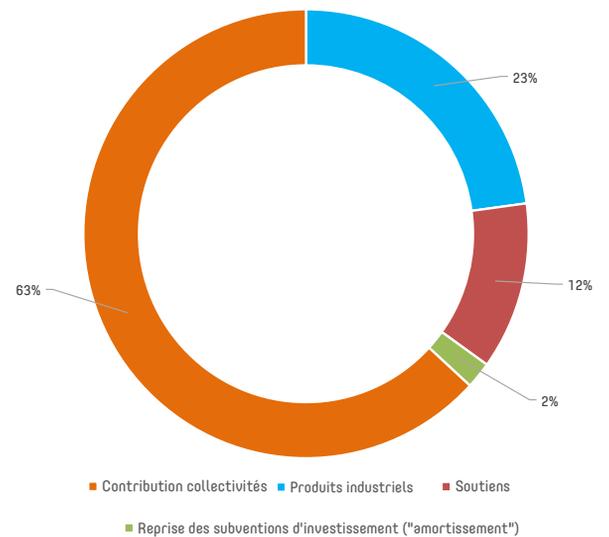
Nature des produits sans contribution collectivités



Avec la contribution des collectivités

	En euros HT	%
Produits industriels	1 322 877 €	23%
Vente de produits et d'énergie	205 750 €	4%
Prestation à des tiers	1 098 705 €	19%
Autres produits	18 422 €	0%
Soutiens	699 760 €	12%
Aides, dont :	111 225 €	2%
Reprise des subventions d'investissement ("amortissement")	111 225 €	2%
Subventions de fonctionnement	0 €	0%
Aides	0 €	0%
Contribution collectivités	3 659 932 €	63%

Nature des produits sans contribution collectivités



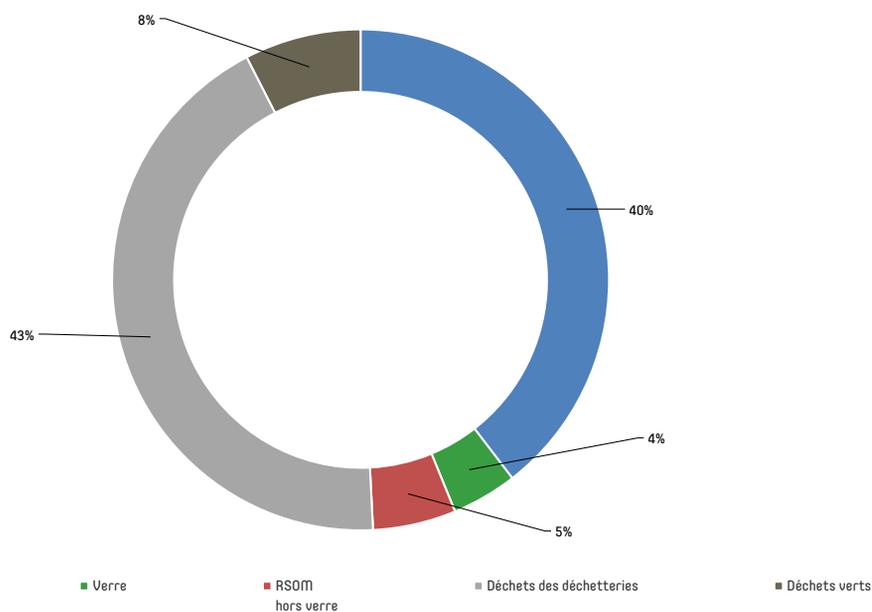
Les contributions des collectivités adhérentes représentent 63% des produits du syndicat.

## 4. Coût des différents flux de déchets

### a) Part relative des flux dans le coût

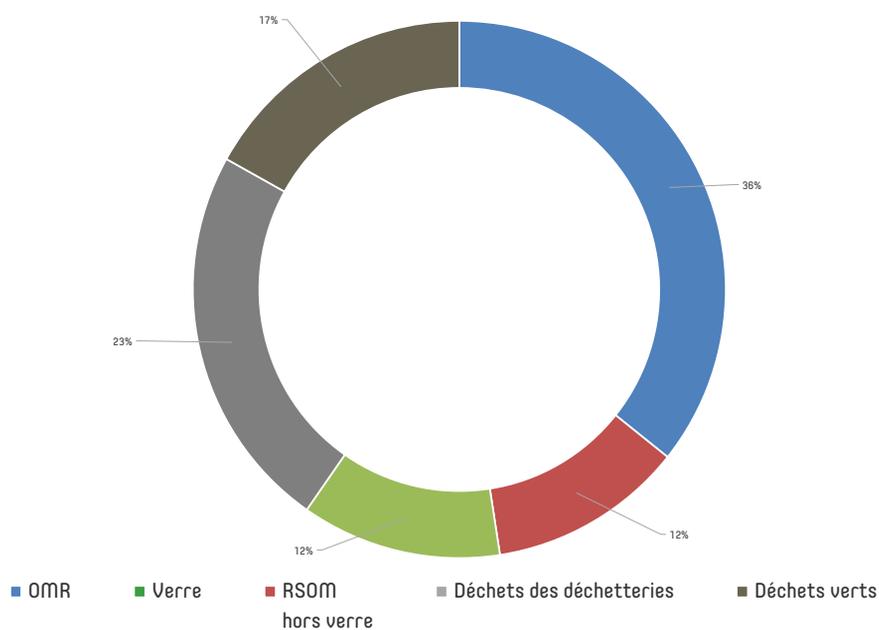
	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchetteries	Déchets verts	Total
Coût aidé en euro arrondi HT	806 420	86 663	110 360	881 658	154 427	2 039 529
	40%	4%	5%	43%	8%	100%

Part relative du coût aidé par flux de déchets



	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchetteries	Déchets verts	Tous flux
Tonnage 2020	8 376	2 777	2 847	5 480	3 970	23 450
Part de chaque flux en %	36%	12%	12%	23%	17%	100%
Quantité collectée en kg/hab (35 283 hab. - Source INSEE)	237	79	81	155	113	665

Répartition des tonnages

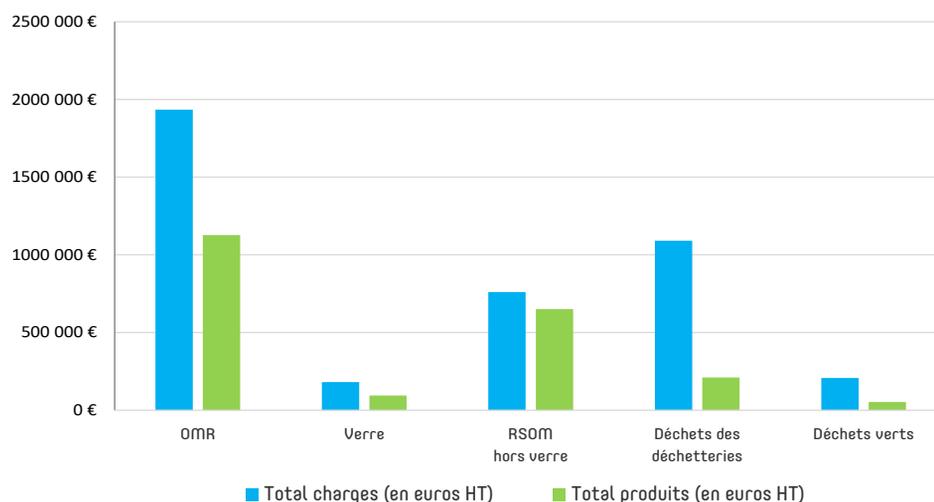


Le traitement des déchets et la gestion des déchetteries représentent 83% du coût aidé et 59% du tonnage de déchets pris en charge par le syndicat.

## b) Couverture des charges par les produits par flux

	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchetteries	Déchets verts	Total
Total charges (en euros HT)	1 933 644 €	181 026 €	760 480 €	1 091 233 €	207 009 €	4 173 391 €
Total produits (en euros HT)	1 127 223 €	94 362 €	650 120 €	209 574 €	52 582 €	2 133 863 €

Part relative des produits par flux

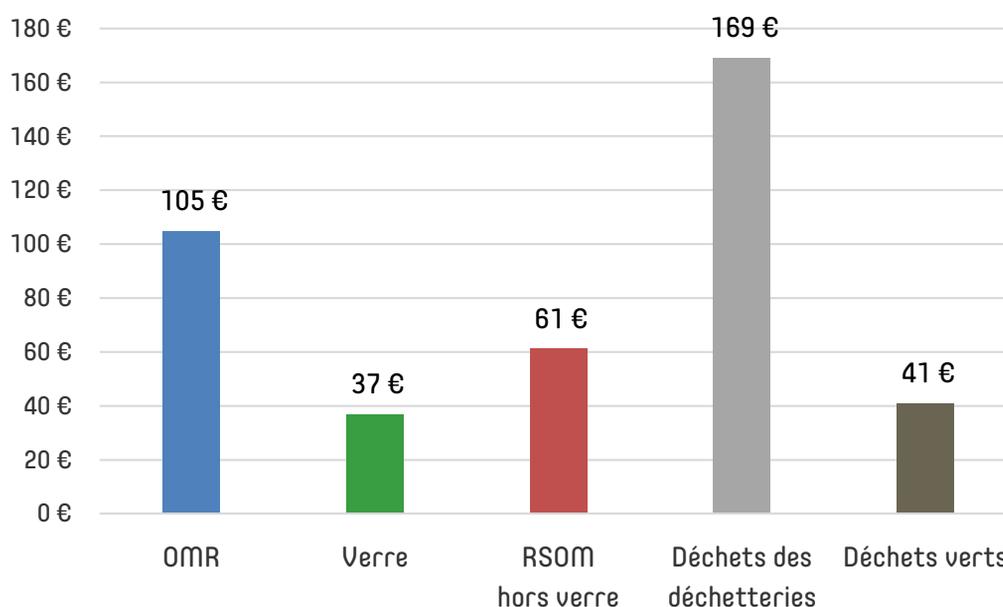


Les produits encaissés pour le flux OMR concernent la prise en charge des OMR et encombrants du SIDOMSA de janvier à août 2020 sur notre ISDND.

## c) Coût des différents flux

En €/tonne

	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchetteries	Déchets verts	Total
Coût résiduel (en € TTC/tonne)	96 €	35 €	-21 €	193 €	55 €	96 €



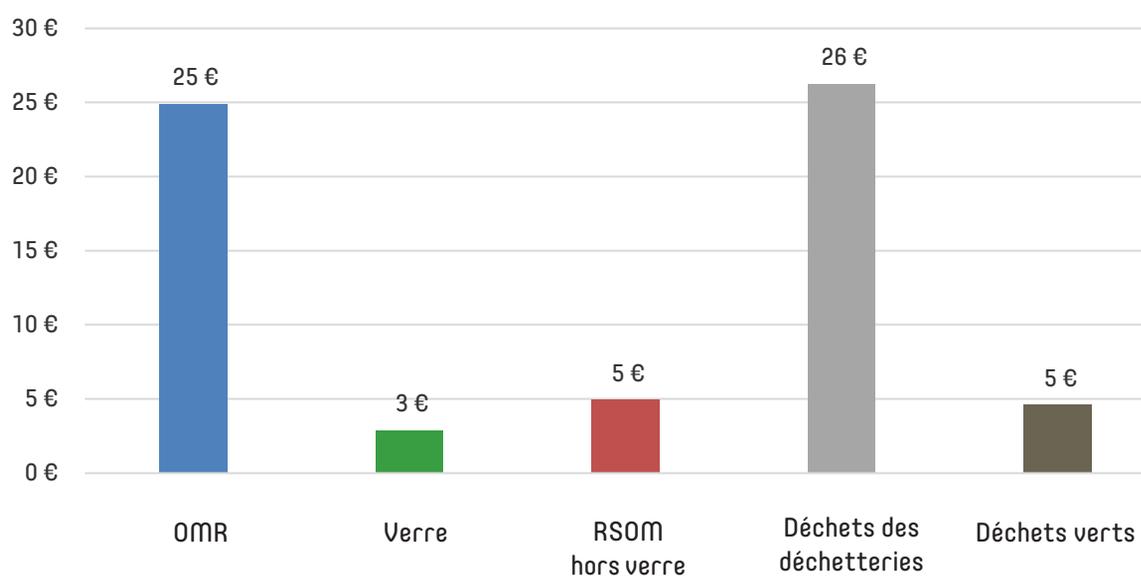
Le coût aidé en €/tonne le plus élevé est la gestion des déchets des déchetteries et les OMR (Ordures Ménagères Résiduelles).

Il est important de noter que le verre est le déchet le moins coûteux à la tonne.

En €/habitant (population INSEE : 35 283)

	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchetteries	Déchets verts	Total
Coût résiduel (en € TTC/tonne)	105 €	37 €	61 €	169 €	41 €	96 €

### Coût résiduel en € TTC/hab INSEE



Pour un habitant du territoire du SICTOBA, le coût des déchetteries est supérieur à celui du traitement des OMR.



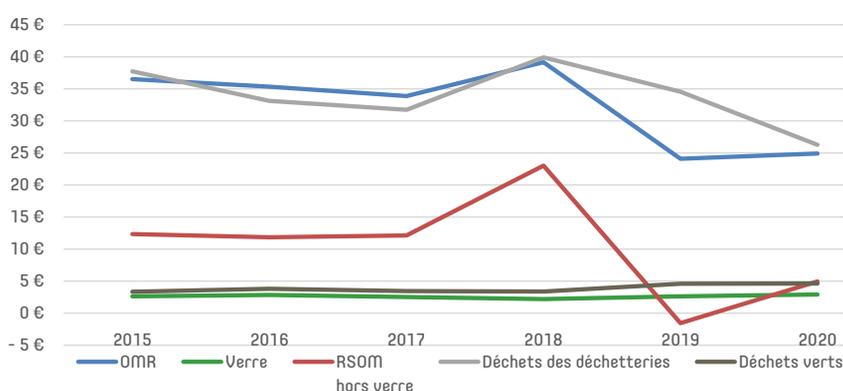
L'Optimale permet de valoriser les déchets ultimes du SICTOBA et du SIDOMSA

## 5. Évolution des coûts

Coût aidé en € TTC/hab (population INSEE : 35 283)

	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchetteries	Déchets verts	Total
2015	36,5 €	2,6 €	12,3 €	37,7 €	3,3 €	92,5 €
2016	35,3 €	2,8 €	11,8 €	33,1 €	3,8 €	86,9 €
2017	33,9 €	2,5 €	12,1 €	31,7 €	3,5 €	83,7 €
2018	39,2 €	2,2 €	23 €	39,9 €	3,4 €	107,6 €
2019	24,1 €	2,6 €	-2 €	34,6 €	4,6 €	64,3 €
2020	24,9 €	2,9 €	5 €	26,3 €	4,6 €	63,6 €

### L'évolution des coûts par flux en € TTC/hab



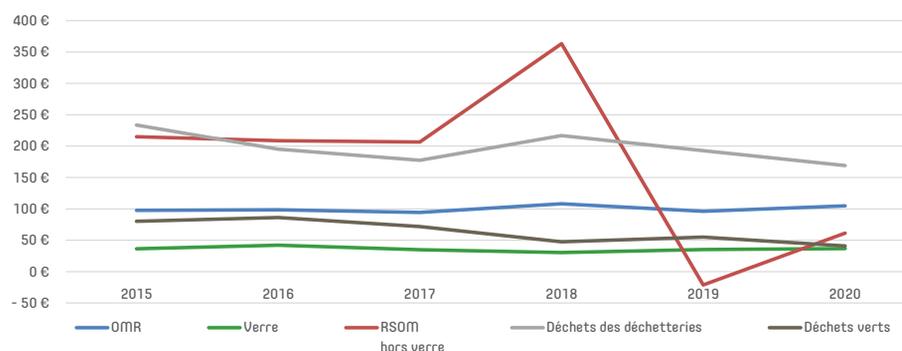
#### Commentaires :

L'augmentation du coût des OMR constatée en 2020 s'explique par le coût du transfert à prendre en charge depuis la fermeture de l'ISDND et à la diminution des recettes liées à la prise en charge de tonnages extérieurs.

### Coût aidé en € TTC/tonne

	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchetteries	Déchets verts	Total
2015	98 €	36 €	215 €	234 €	80 €	138 €
2016	99 €	42 €	209 €	195 €	86 €	125 €
2017	94 €	35 €	207 €	178 €	72 €	117 €
2018	108 €	31 €	363 €	217 €	48 €	134 €
2019	96 €	35 €	-21 €	193 €	55 €	96 €
2020	105 €	37 €	61 €	169 €	41 €	96 €

### L'évolution des coûts par flux en € TTC/t



#### Commentaires :

L'augmentation en 2020 du flux RSOM hors verre est liée à la diminution très importante des recettes perçues et la dégradation de la qualité du tri.



sictoba

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères de la Basse Ardèche

 665 Route de Berrias  
07460 Beaulieu

 [contact@sictoba.fr](mailto:contact@sictoba.fr)

 04 75 39 06 99

 04 75 89 91 69

 [sictoba.fr](http://sictoba.fr)

 [sictoba](https://www.facebook.com/sictoba)

#### rapport sur les coûts // 2020

Directeur de la publication :  
Jean-François BORIE

Directeur de la rédaction :  
Jérôme GAUTHIER

Conception/ réalisation :  
Benoît TAUPENAS, Service communication

Direction artistique et création maquette :  
goticaardecana.com

Crédits photos : SICTOBA, Jérôme Rolland/  
goticaardecana

ADEME



CIITEO